

# Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association des Anciens de l'IUT chimie de Lyon

Date : 1<sup>er</sup> avril 2023

Ordre du jour :

1. Émargement présents et vérification des mandats
2. Désignation du secrétaire de l'assemblée
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Actualité liée à l'IUT chimie
6. Résolutions
7. Questions diverses
8. Élection des membres du conseil d'administration

## 1. Émargement présents et vérification des mandats

Alain MERLE  
Luc BERJOAN  
Mickaël PULICI  
Jean LAGER  
Fabien ROSSETTI

Emmanuelle DIDIER-MONTAGNIER  
Nathalie RAY  
Bruno DICONNE (à distance)  
Jean-Claude SOLLIER  
Florent PERRET

Pouvoirs concédés à Alain MERLE : G. MARCHIONINI / Yves CORNIER / Francis TROMBETTA / Chrislène FANGEAT

## 2. Désignation du secrétaire de l'assemblée

Jérôme BAUD est désigné secrétaire de séance.

## 3. Rapport moral

Le dernier conseil d'administration a eu lieu le 24 juin 2022, la pandémie de COVID-19 ayant empêché le rassemblement du conseil les 2 années précédentes.

Comme beaucoup d'autres associations, les confinements répétés et les informations plus ou moins tronquées ont provoqué une suspension des activités de nos associations.

Le seul point positif durant cet arrêt est le nombre d'offres d'emploi, qui pour les anciens de l'IUT Chimie, a augmenté d'une façon importante en passant de 80 en 2021 à 97 en 2022. En 2023, nous avons déjà 39 offres d'emploi au 30 mars.

Notre compte Facebook fonctionne donc très bien avec toutes ces offres et aussi l'aide d'anciens pour la connaissance des postes proposés et aussi des sociétés correspondantes et nous retrouvons régulièrement des anciens, qui « refont surface », où qui s'expriment sur leur avenir.

On peut remercier Florent, qui s'implique beaucoup dans le compte Facebook.

Plusieurs suggestions ont été faites durant notre précédent conseil d'administration :

- De recruter un jeune ancien au CA : c'est pour cela qu'aujourd'hui les étudiants en fin d'études à l'IUT ont été invités à notre AG ;
- Mettre en place avec le département chimie un Mentoring « 1 ancien pour 1 étudiant » ;
- Proposer de faire des interventions post DUT aujourd'hui aux étudiants de première année ;
- Nous avons programmé un évènement « apéro », qui n'a pas pu avoir lieu en novembre, car nous recherchions un point de chute, en dehors de l'IUT.

N'oublions pas qu'en 2024, ce sera les 55 ans de notre IUT Chimie : on pourrait peut-être prévoir dès maintenant une organisation festive, qui est demandée par les plus anciens de ma promo.

Merci à tous d'être venu pour cette AG exceptionnelle après le Covid 19 et espérons que pour 2023, nous ne subirons pas des perturbations similaires.

Alain MERLE

Président de l'association des Anciens de l'IUT Chimie de Lyon

Vote : 0 contre, 0 abstention.

#### **4. Rapport financier**

Solde du compte : 949,57€

Espèces non déposées : 187,10€

On notera la réception d'adhésions ce jour.

Vote : 0 contre, 0 abstention.

#### **5. Actualité liée à l'IUT chimie**

Echanges sur le passage du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT en 2 ans) au Bachelor Universitaire de Technologie (BUT en 3 ans – 180 crédits) dont l'objectif annoncé est l'harmonisation du cursus avec les standards internationaux et faciliter les échanges avec les universités étrangères.

Rappel : le BUT combine un *DUT + Licence professionnelle*, mais la licence professionnelle reste d'actualité pour les cursus BTS.

Retour sur le ressenti de la réforme :

- De façon générale, réception mitigée par les étudiants et les professeurs ;
- Moins d'heures de travaux pratiques ou TP (notamment en chimie minérale) qui se ressent sur la qualité de la formation de manipulation (baisse de niveau ressentie) ;
- Plus de projets personnels en autonomie (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation) : les étudiants sont peu préparés à la sortie du baccalauréat.

**L'apport pédagogique du BUT est remise en question par les différents acteurs présents (professeurs, étudiants, professionnels) qui craignent une baisse du niveau à la sortie de ce cursus.**

## 6. Résolutions

Prévision d'un évènement type **buffet canadien** le **samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023** midi à la **Feyssine**.

Cible : tout le monde (anciens élèves, élèves actuels et professeurs).

Objectif second : proposer aux personnes intéressées à participer à la « commission des 55 ans » de venir un peu avant pour parler de l'organisation.

Question : la déclaration de l'évènement est-elle nécessaire ?

En **2024**, l'IUT fêtera les **55 ans de la sortie de la première promotion** : l'association propose de réitérer un évènement comme pour les 50 ans.

Une commission sera créée pour l'occasion. Membres déjà impliqués :

- Alain : réservation de la salle (Maison des Associations de Villeurbanne) ;
- Nathalie/Cécile : choix du traiteur ;
- Jean : recherche intervenant son et lumière ;
- L'évènement de 2023 sera l'occasion de démarcher de nouveaux membres.

Afin de lancer la démarche, il est nécessaire de caler une date (notamment pour la réservation de la salle, la même que pour les 50 ans) :

- **19 octobre 2024** ;
- 14 septembre 2024 (si la salle n'est pas disponible le 19 octobre).

Quand la validation de la salle sera effective, nous créerons la commission.

## 7. Questions diverses

L'accès au site « Gérer mon association » est résilié : toutes les données en ligne sont perdues.

Une nouvelle alternative est désormais accessible : HelloAsso. Alain se renseigne sur l'intérêt de ce site dans le cas de notre association.

Pour commencer, on recoupera les données (adresses mail) d'Alain avec celles du compte Google.

## 8. Élection des membres du conseil d'administration

Président : Alain MERLE

Secrétaire : Jérôme BAUD

Vice-président : Fabien ROSSETTI

Secrétaire adjoint : Cécile BOISSON

Trésorier : Nathalie REY

Relation département : Florent PERRET

Trésorier adjoint : Emmanuelle DIDIER

Conseil d'Administration : Jean-Claude SOLLIER, Luc BERJOAN, Jean LAGER, Mickaël PULICI, Bruno DICONNE.

Vote : 0 contre, 0 abstention.